

Exercices de droit des personnes et de la personnalité

1. Pascale, qui est âgée de 8 ans, achète une boîte de chocolats avec son argent de poche. A-t-elle valablement conclu le contrat ? Quelles sont les conséquences si tel n'est pas le cas ?

Pascale a aujourd'hui 17 ans. Souhaitant s'offrir un cadeau pour son anniversaire, elle se rend dans une bijouterie où elle effectue l'achat d'une bague pour un prix de 15'000.- francs. Pascale paye la bague avec ses économies. A-t-elle valablement conclu le contrat ?

2. Roger, né en 1970, est sous curatelle de coopération pour cause de mauvaise gestion. Récemment, un agent immobilier lui a proposé un prix intéressant pour l'achat d'un terrain à bâtir. Roger n'a pas hésité et il a signé le contrat sur-le-champ. Ce n'est qu'une semaine plus tard qu'il a contacté son curateur afin de pouvoir retirer la somme de 400'000.- francs de son compte épargne, ce que ce dernier a refusé.

- a) Quels sont les effets de la curatelle de coopération ?
- b) Roger a-t-il valablement conclu le contrat de vente ?

3. Théo a été victime d'un accident de la circulation et reçoit des prestations de l'assurance RC du fautif sous forme d'une rente depuis lors. L'assurance a toutefois des soupçons quant au fait que Théo soit réellement invalide et engage un détective privé afin d'en avoir le cœur net. Ce dernier prend de multiples photos de Théo dans des lieux publics, parfois seul, parfois accompagné de son ami Juan.

- a) Comment jugez-vous l'atteinte à la personnalité de Théo ?
- b) Comment évaluez-vous l'atteinte à la personnalité de Juan ?
- c) Votre appréciation serait-elle différente si les photos de Théo et Juan avaient été prises non pas dans un lieu public mais dans la propriété de Théo ?

4. Ali a tourné dans un film pornographique produit par la société VinegarProd. Elle a un contrat avec cette société stipulant le transfert irrévocable de ses droits d'image pour utiliser, sauvegarder et commercialiser les images sans limite de temps et de lieu. Le contrat prévoit toutefois une résiliation possible moyennant le paiement d'une indemnité. Après que le film ait été diffusé en ligne, Ali change d'avis et n'aimerait pas que son image soit diffusée. Elle demande à VinegarProd de retirer le film.

- a) Le contrat entre Ali et VinegarProd est-il valable ?
- b) VinegarProd devra-t-elle retirer le film ?
- c) Quid de la clause prévoyant une indemnité ?